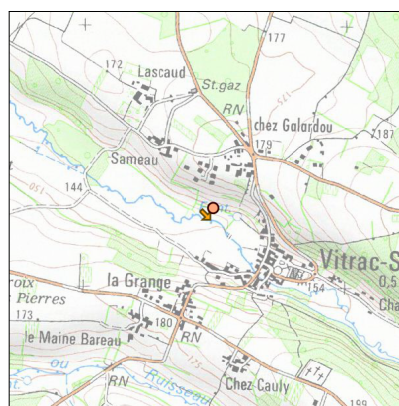
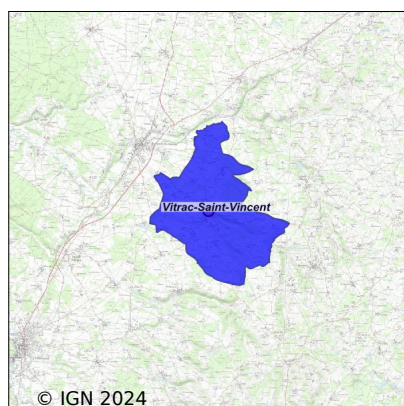


Système d'assainissement 2022

VITRAC ST VINCENT

Réseau de type Séparatif



Station : VITRAC ST VINCENT

Code Sandre	0516416V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE VITRAC SAINT VINCENT
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 1997
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	300 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	18 Kg/j
Charge nominale DCO	36 Kg/j
Charge nominale MES	21 Kg/j
Débit nominal temps sec	45 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Décantation physique, Filtres à sables
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	505 112, 6 525 118 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Rivailon

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Vitrac-Saint-Vincent depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est séparatif et totalement gravitaire.

Le réseau collecte des eaux parasites. Le manque de précision et de fiabilité des temps de pompage ne permet pas de quantifier les surcharges hydrauliques.

Station d'épuration

Résultats analytiques :

Lors des deux visites tests effectuées aux mois de mars et septembre, les résultats étaient conformes en DCO par rapport à l'arrêté du 21 juillet 2015.

La présence d'ammoniaque témoigne d'une nitrification partielle dans le filtre.

Lors de la visite avec analyses effectuée le 31/05, l'eau prélevée en sortie de station respectait également les normes de rejet de l'arrêté national.

La qualité de l'eau traitée était correcte mais un traitement partiel de l'azote ammoniacal était constaté.

Fonctionnement et exploitation de la station :

Le fonctionnement global des ouvrages était satisfaisant lors des visites effectuées en 2022.

La chasse de la bache d'injection fonctionnait correctement lors de ces visites.

Les plaques en béton corrodées sur le toit du décanteur ont été remplacées par des caillebotis en béton. L'accès à l'ouvrage est sécurisé.

Lors des visites, un seul casier filtrant était alimenté et aucune saturation n'était constatée sur celui-ci.

Le premier casier non planté et non utilisé est bâché.

Un début de développement de roseaux est constaté sur le deuxième casier. Le système racinaire des deux casiers plantés commence à coloniser ce casier. Des adventices se développent également sur ce casier. Il n'est pour le moment pas en fonctionnement.

Les roseaux sont bien développés sur les casiers 3 et 4 plantés et en fonctionnement. Quelques adventices se développent aux extrémités de ces casiers.

L'exploitation des ouvrages est dans l'ensemble bien réalisée.

Préconisations de Charente Eaux :

Poste de relèvement :

Charente Eaux rappelle la nécessité de nettoyer le poste de relèvement au jet d'eau une fois par semaine.

Canal d'entrée des effluents :

Charente Eaux préconise de nettoyer le canal d'entrée de la station une fois par semaine. Il est régulièrement obstrué par des lingettes.

Chasse de la bache d'injection :

Il est nécessaire de vérifier le bon fonctionnement (amorçage) de la chasse à chaque passage d'exploitation sur la station et à minima une fois par semaine.

Casiers de filtration :

Les adventices qui se développent sur les extrémités des deux casiers plantés doivent être arrachées, puis évacuées.

La mise en place d'une bache agricole sur le premier casier de filtration non colonisé par les roseaux est efficace pour éviter le développement d'adventices. Cette pratique peut être poursuivie.

La mise en service en même temps de deux bassins filtrants permettrait d'améliorer la qualité de traitement des eaux.

Impact milieu récepteur :

Les prélèvements effectués sur le cours d'eau en amont et à l'aval de la station ne montrent pas d'impact

significatif du rejet de la station sur la qualité de leau du Rivailon.

Sous produits

Le décanteur na pas été vidangé en 2022.

La production de déchets de dégrillage est estimée à 100 kg par an.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	29,5 m3/j	66 %			12,1 m3/j	
DBO5	10 Kg/j	56 %	340 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	5,8 mg/l
DCO	25,5 Kg/j	71 %	870 mg/l	95 %	1,2 Kg/j	96 mg/l
MES	8,9 Kg/j		300 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	9,9 mg/l
NGL	3,3 Kg/j		112 mg/l	64 %	1,2 Kg/j	98 mg/l
NTK	3,3 Kg/j		112 mg/l	85 %	0,5 Kg/j	40 mg/l
PT	0,4 Kg/j		13,2 mg/l	72 %	0,1 Kg/j	9,1 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne ([http ://adour-garonne.eaufrance.fr](http://adour-garonne.eaufrance.fr)).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0516416V001>